

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Free Mobile	Arrdt	16 ^{ème}
Nom de site	5_ALFRED BRUNEAU_75016	Numéro	75116_016_22
Adresse du site	5, rue Alfred Bruneau	Hauteur	R+9 (27,30m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Orange (10°, 100°, 190° et 280°) et Bouygues (0°, 140° et 260°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/02/2022
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	15/05/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	15/06/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Free Mobile projette l'installation d'antennes relais sur l'immeuble sis 5 rue Alfred Bruneau émettant sur les bandes de fréquences 3500MHz pour contribuer à la couverture de Paris 75016 en très haut Débit Mobile		
Détail du projet	Remplacement des 3 antennes existantes à faisceaux fixe (3G/4G/5G) par 3 nouvelles antennes émettant sur les fréquences 700MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz en faisceau fixe et 3 nouvelles antennes émettant à la fréquence 3500MHz en faisceau orientable (5G), orientées vers les azimuts 10°, 150° et 270°		
Distance des ouvrants	Porte d'accès terrasse à 2m sous l'antenne	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G/5G : 10° < 5V/m ; 150° < 5V/m ; 270° < 4V/m 5G : 10° < 4V/m ; 150° < 4V/m ; 270° < 4V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Dans l'azimut 10° : 28,55m en faisceau fixe et 29,60m en faisceau orientable Dans les azimuts 150° et 270° : 28,95m en faisceau fixe et 30m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Est prévu le remplacement, sans changement visuel, des antennes existantes par de nouvelles antennes reprenant les teintes et aspects du matériel présent. Elles seront installées dans de fausses cheminées afin de minimiser leur impact visuel depuis la rue
Zone technique	

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux fixes dans chacun d'entre eux.

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Free Mobile présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
GROUPE SCOLAIRE SAINT JEAN DE PASSY	72 RUE RAYNOUARD 75016 PARIS 16	50 m	<1 V/m	0.27%	R+4	Oui
CTRE HOSPITALIER SAINTE ANNE	11 AVENUE DU COLONEL BONNET 75016 PARIS 16	98 m	<1 V/m	0.83 %	R+5	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

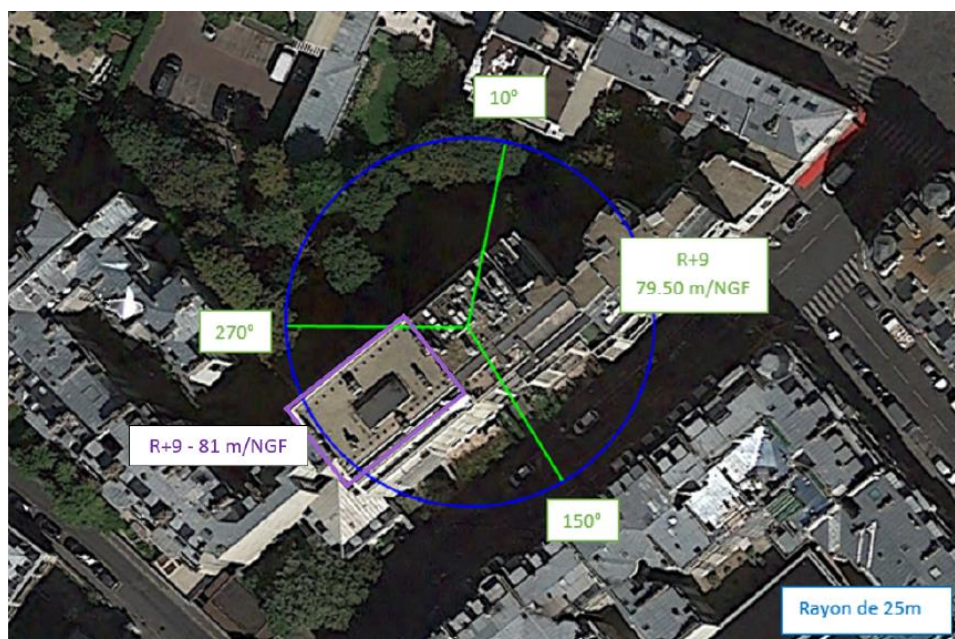
Adresses des établissements particuliers dont l'emprise est située à moins de 100 m et estimation du champ maximum reçu des antennes à faisceaux orientables dans chacun d'entre eux.

Nom et type	Adresse	Distance estimée, en mètres	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m*	% par rapport au niveau de référence	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (Oui / Non)
GROUPE SCOLAIRE SAINT JEAN DE PASSY	72 RUE RAYNOUARD 75016 PARIS 16	50 m	<1 V/m	0.65%	R+4	Non
CTRE HOSPITALIER SAINTE ANNE	11 AVENUE DU COLONEL BONNET 75016 PARIS 16	98 m	1.2 V/m	1.9 %	R+5	Non

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	22.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 10°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 10°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	25.5 m	25.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 10°



Azimut 150°



Azimut 270°

